

**Arrêté du 15 avril 2011  
portant nomination d'un chef de service par intérim**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment son article R. 1313-18 ;

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Manuel TAVARES DE CAMPOS est nommé chef du service d'expérimentation avicole et cunicole (SEAC) par intérim, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010 (Régularisation).

Article 2

Le directeur des ressources humaines est responsable de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 15 avril 2011

**Marc MORTUREUX**